

FLASH INFO

sncta →

ACCORD 2015

## CT DGAC : *bis repetita non placent*

Le directeur général nous a ré-annoncé l'ouverture de négociations protocolaires. Cette annonce avait déjà été faite le 7 mai dernier à l'issue de deux jours de grève à l'appel du SNCTA. Elle avait suscité de vives réactions de la part de certains syndicats...

La [mise en garde du Comité national du SNCTA](#) du 6 octobre a porté ses fruits : plutôt que d'organiser d'interminables négociations transversales par GT thématiques comme lors du protocole précédent, des bilatérales seront organisées avec le cabinet du ministre et le secrétariat général afin d'avoir un canevas présentable fin novembre, rendant possible un accord en fin d'année ou tout début 2016.

**Inévitablement**, les polémiques syndicales concernant la méthode de négociations ou les conditions de validité d'un accord (majoritaire ? pas majoritaire ?) sont réapparues. Pour certains, le protocole doit être global et il n'y a même pas d'urgence à le négocier ! (*sic*) Le SNCTA, lui, se refuse à l'attentisme. Après six ans de régression sociale, les contrôleurs ont des revendications et le SNCTA compte bien les porter haut et fort.

**Peu importe le cadre ou la méthode, l'important maintenant c'est le contenu des négociations.** Le SNCTA attend rapidement des réponses précises aux problèmes concrets, qui nécessitent dans certains cas un traitement imminent :

- recrutements et gestion des **effectifs**, sur une perspective de cinq ans ;
- **expérimentation de l'organisation du travail** dans les centres demandeurs ;
- **modernisation** des infrastructures et des systèmes techniques ;
- **gestion opérationnelle** des tours et des salles (suites de l'audit EASA) ;
- **tests** de maintien des compétences pratiques et linguistiques (règlement UE 2015/340, ex IR-ATCO) ;
- conditions de maintien de l'**aptitude médicale** ;
- **carrières, rémunérations** et prise en compte de l'**expertise contrôle** ;
- conditions de départ à la **retraite des ICNA** ;
- *and so on ...*

Les pouvoirs publics perçoivent mal la nécessité d'un accord rapide avec les contrôleurs ? Le SNCTA est déterminé à leur en donner envie. Que les contrôleurs se tiennent prêts à la mobilisation !

